

Brantôme en Périgord, le 30 juin 2021

**Le Maire de Brantôme en Périgord**

à

Mesdames et Messieurs Conseillers Municipaux

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se réunira en session ordinaire le :

**Mardi 6 juillet 2021 à 20 h 00**  
**à la salle du Dolmen (Pierre Levée) à Brantôme en Périgord**

**Il est recommandé à tous de continuer à respecter la règle de distanciation sociale, du lavage des mains et d'utilisation du stylo personnel.**  
**Le port du masque dans tous les lieux publics clos est obligatoire.**

En application de la loi d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de covid-19 n°2020-290 du 23 mars 2020, des lois du 14 novembre 2020 et 16 février 2021 la prorogeant ainsi que de la loi 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de sortie de crise et de la délibération du conseil municipal de Brantôme en Périgord n°2021/04/28 du 6 avril 2021, les conseillers municipaux peuvent participer à la réunion en distanciel après avoir communiqué leur adresse de connexion.

Conformément à l'article L 2121-12 du CGCT, vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Ordre du jour joint.../...

.../... Ordre du Jour

## Réunion du Conseil Municipal du 6 juillet 2021

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 mai 2021.
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122.22 du CGCT.

### Finances

3. Exonération de la location de la salle des associations de Valeuil durant la période de confinement 2020/2021 liée à la crise sanitaire COVID-19 .
4. Exonérations liées à la crise sanitaire et décision modificative N°1 du Budget Principal 2021.
5. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Club Athlétique Brantômains.
6. Demande de remboursement de frais de constat de péril.
7. Tarifs 2021/2022 des repas du restaurant scolaire.
8. Renouvellement de la convention de prestation de services avec la CCDB pour la surveillance de la pause méridienne à l'école élémentaire de la commune déléguée de Sencenac Puy de Fourches.

### Ressources humaines

9. Recrutement d'un chargé de mission organisation de la commande publique – veille juridique & gestion foncière : Création d'un emploi non permanent en la forme d'un contrat de projet à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour une durée d'un an.  
Petites Villes de demain :
10. Report des délibérations 2021/05/73 et 2021/05/74 du 25 mai 2021.
11. Recrutement d'un chef de projet dans le cadre du dispositif petite ville de demain : Création d'un emploi non permanent en la forme d'un contrat de projet à temps complet.
12. Autorisation de demande de co-financements du poste de « Chef de Projet – Petites Villes de Demain ».
13. Fermetures de postes après départ en retraite des titulaires – Validation après avis favorable du comité technique.

### Administration générale et projets

14. Approbation des modifications statutaires de la communauté de communes Dronne et Belle.
15. Plan de relance – Continuité pédagogique : autorisation de conventionnement et validation du projet.
16. Installation de panneaux photovoltaïques : Autorisation de signature des baux emphytéotique.
17. Approbation de la convention de servitude avec ENEDIS : Pose d'un câble souterrain sur la parcelle C 1 213 propriété de la commune.

### Acquisitions et cessions immobilières – environnement et cadre de vie

18. Acquisition des parcelles C 506, C 510 et C 512 sises à Eyvirat commune déléguée de Brantôme en Périgord en vue d'agrandir le cimetière communal.

19. Proposition d'acquisition de la parcelle C 30 sise à Eyvirat commune déléguée de Brantôme en vue d'y implanter une station d'épuration.
20. Terrains à bâtir à la Gonterie-Boulouneix : Modification du projet de division et validation du prix de vente.
21. Cession des parcelles E 350 & 550 sises le bourg commune historique de Valeuil.
22. Aliénation d'un chemin rural sise au lieu-dit « Les Roches » Brantôme.
23. Abandon de la parcelle D 1 318 appartenant à M. et Mme FAUCHER Jean-Michel et Eliane au profit de la commune de Brantôme en Périgord.
24. Acquisition de la parcelle D 1316 appartenant à M. et Mme MAZEAU Richard et Hélène.

Aliénation de chemins ruraux après enquête publique :

25. Aliénation d'un tronçon de chemin rural sis au lieu-dit « Bost-vieux » commune historique de Valeuil - Brantôme en Périgord.
26. Aliénation d'un tronçon de chemin rural sis au lieu-dit « La Chauterie » commune historique de Valeuil - Brantôme en Périgord.
27. Aliénation d'un tronçon de chemin rural sis au lieu-dit « Sarrazignac » commune historique de Valeuil - Brantôme en Périgord.
28. Demande d'étude auprès du SDE 24 : poursuite de l'enfouissement de réseaux route de Thiviers section « Le Vox – Imprimerie ».
29. Demande d'étude auprès du SDE 24 : enfouissement des réseaux rue Dessalles Quentin.
30. Adoption du règlement intérieur des cimetières de la commune nouvelle.
31. Questions complémentaires.

